

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2021

SPORTS

18 / 21_215 - ASSOCIATION BLACK CATS 8 POOL - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

L'an deux mille vingt et un, le quinze novembre

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Madame le Maire en date du 9 novembre 2021.

Président : Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Odile LACAZE, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Naïma MARENGO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Marie-Louise AT, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Jean-Christophe DELAUNAY, Laurence PLAS, Martine KOSINSKI-GONELLA, Alain REY, Florence FABRE, Daniel GAUDEFROY, Betty HECKER, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Boris DUPONCHEL, Sandrine SOLIMAN, André BOUDES, Frédéric CABROLIER

Membres excusés :

Jean-Luc DARGEIN-VIDAL donne pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE
Jean ESQUERRE donne pouvoir à Roland GILLES

Membre(s) absent(s) :

Danielle PATUREY, Esméralda LAPEYRE

SPORTS

Envoyé en préfecture le 17/11/2021

Reçu en préfecture le 17/11/2021

Affiché le 17/11/2021



ID : 081-218100048-20211115-21_215-DE

18 / 21_215 - ASSOCIATION BLACK CATS 8 POOL - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

référence(s) :

Commission attractivité du 2 novembre 2021

Service pilote : Direction des sports

Autres services concernés :

Direction des affaires financières

Elu(s) référent(s) : Michel Franques

Michel FRANQUES, rapporteur,

L'association de billard anglais « Black Cats 8 Pool » est confrontée à la nécessité de paiement des factures de location de salles sans aucune recette liée à l'activité depuis mars 2020, date du début de la crise sanitaire.

L'association doit également avancer les frais d'inscription de ses deux équipes sur les championnats nationaux de billard anglais pour la saison 2021-2022.

Il faut également signaler que cette association ne percevra pas de subvention de contrat d'objectifs sur 2021 en raison d'une année sans sélections nationales, ni réalisation de championnats internationaux.

Compte tenu de l'absence de recettes sur presque 18 mois, mais également en raison des frais occasionnés par les inscriptions aux championnats de la saison 2021-2022, il est proposé de verser une aide financière de 7 000 € à l'association Black Cats 8 Pool.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

d'attribuer une subvention de 7 000 € à l'association BLACK CATS 8 POOL.

DIT QUE

les crédits sont inscrits au budget 2021, chapitre 65, fonction 40, article 6574.

Nombre de votants : 41

Unanimité

Pour extrait conforme
Pour le Maire,
Olivier LEVREY

Envoyé en préfecture le 17/11/2021

Reçu en préfecture le 17/11/2021

Affiché le 17/11/2021

ID : 081-218100048-20211115-21_215-DE

 SLOW

Directeur Général Mutualité
Ville d'Albi et Communauté d'agglomération de l'Albigeois

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.